

THE UNIVERSITY OF ...

THE UNIVERSITY OF ...

THE UNIVERSITY OF ...

THE UNIVERSITY OF ...

THE UNIVERSITY OF ...

THE UNIVERSITY OF ...

THE UNIVERSITY OF ...

THE UNIVERSITY OF ...

THE UNIVERSITY OF ...

1881

John ...
John ...
John ...



VICTOR PALMÉ

Éditeur des BOLLANDISTES, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25

Paris, le 9 Décembre 1868.

PUBLICATIONS
LES PLUS IMPORTANTES

SOUS LE PATRONAGE DE PIE IX
et des Cours catholiques de l'Europe.

RÉIMPRESSION
des

ACTA SANCTORUM

Par les RR. PP. BOLLANDISTES

Reproduction de l'édition d'Anvers, par J. Cernandet, avec notes du P. Papebrock. 54 vol. in-folio, illustrés, à 50 fr. le vol. — La continuation par les nouveaux Bollandistes, tomes 55, 56, 57, 58 et 59. — Le volume: 75 fr. Un prospectus détaillé et un spécimen seront adressés à ceux qui en feront la demande.

Ludolphe le Chartreux
LA GRANDE

VITA JESU CHRISTI

1 beau vol. in-8° illustré (Portique des Bollandistes)
Prix: 50 fr.

LES PETITS BOLLANDISTES

Vies des Saints, par le P. Giry
Nouvelle édition, revue par M. l'abbé P. GUÉRIN.
45 beaux vol. in-8° cavalier, papier vergé,
à 6 fr. le vol.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

Par les Bénédictins.
Nouvelle édition, par M. Paulin Paris,
Membre de l'Institut.
12 beaux volumes in-4°, à 20 fr. le volume

LES ÉPOQUES FRANÇAISES

Par L. GAUTIER.
3 beaux volumes, à 10 fr. le vol.

HISTOIRE DU MONDE

Depuis Adam jusqu'à Pie IX,
PAR MM. HENRY ET CH. DE RIANCEY.
Environ 10 beaux volumes, à 5 fr. le volume.

ŒUVRES DE SAINT BERNARD

Publiées en français pour la première fois et précédées de l'Histoire de saint Bernard, par le T. R. P. DE RATISBONNE. — 5 beaux vol. in-4°. Prix: 40 fr.

ŒUVRES DE M. LOUIS VEUILLOT

Le Parfum de Rome, 5° éd. 2 beaux vol. in-8°. Prix: 12 fr.
Les Livres-Penseurs, 4° édition, in-8°. Prix: 6 fr.
— in-12. — 3 fr. 50
Historiettes et Fantaisies, in-8°. Prix: 6 fr.
— in-12. — 3 fr. 50
Vie de N.-S. Jésus-Christ illustrée, 1 beau vol. grand in-8°, illustré, demi-ureliure chagrin, tranche dorée. Prix: 20 fr.; broché, 16 fr.
Vies des premières Religieuses de la Visitation, 2 beaux vol. in-18 Jésus. Prix: 7 fr.
L'illusion libérale, in-8° de 160 pages. Prix: 2 fr.
A propos de la Guerre, brochure in-8°. 1 fr.

ŒUVRES DE M^{sr} LANDRIOT

5 beaux vol. in-8°, avec portrait. Prix: 28 fr.
Le Christ de la Tradition, 2 beaux volumes in-8°. Prix: 10 fr.
Conférences aux Dames du monde, 2 vol. in-12. Prix: 5 fr.
Le Symbolisme, in-8°, 5 fr. — In-12, 3 fr. 50.
L'Eucharistie, in-8°, 5 fr. — In-12, 3 fr. 50.
Les Béatitudes évangéliques. In-12, 2 fr. 50.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

Paraissant deux fois le mois
par livraisons de cent douze pages grand in-8°. Prix: Six mois, 13 fr. Un an, 24 fr.
La collection forme 12 volumes, à 8 fr. le vol.

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES

Problèmes, Erreurs, Préjugés, Mensonges
Paraissant tous les trois mois par livraisons gr. in-8° de 300 à 350 pages. 2 beaux vol. par an. Le prix annuel est de 20 fr.; étranger, le port en sus.

ANALECTA JURIS PONTIFICII

Recueil de dissertations sur le Droit canon, la Liturgie et la Théologie. — Revue publiée à Rome sous les yeux des Congrégations romaines. — Prix, pour la France et la Belgique, 16 fr. Etranger, 20 fr.
La collection forme 7 vol. in-folio à 20 fr. le vol.

Doit Monsieur ...

Les odeurs de Paris

in 12

3,50

14

Le parfum de Rome

2 Vol. in 8°

10

24

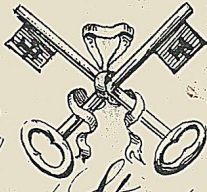
Acquit
M. Palmé
M. Barthélemy





35, Rue de Penthièvre, 35
donnant Rue du Faub^{rg} S' Honore

JUSTAMOND,



SERRURIER EN BÂTIMENTS

Fait Rampes, Balcons, Stores; Pose les Sonnettes & Lumbres.

Paris, le 14 juin 1866.

M^{rs} de la Roche de M^{rs} de la Roche
M^{rs} de la Roche de M^{rs} de la Roche

Etébli dans l'appartement de la
chambre de Madame à la
chambre de la bonne pour l'entretien 30
plus établi dans le de l'appartement
répondant de toutes les pièces priées
spécies de l'appartement à la cuisine
pour l'entretien 75

Total 105

Payé sur M^{rs} Fourquet et fils
15 juin 1866.

Paim Aquit Justamond

1866

June 15

Johann Friedrich
v. B. v. B.

P. v. v. v.
in the company

P. v. v.

Ulrich Friedrich

Math. v. v. v.



FABRIQUE de Lits en Fer

A SÉBASTOPOL. MAISON DE CONFIANCE.

FABRIQUE de Sommier élastiques,

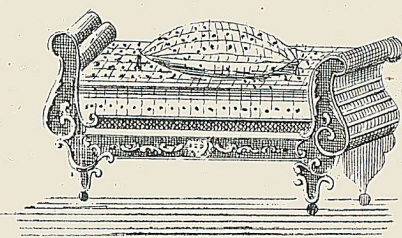
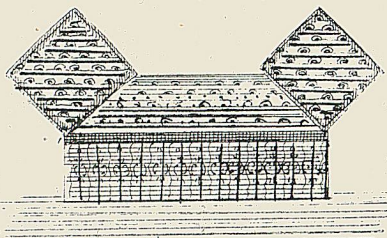
CANAPÉS GARNIS à 25 fr.

99, Boulevard Sébastopol, 99, Ci-devant: rue St-Denis, 148,

LITS COMPLETS depuis 25 fr.

PRIX-FIXE

Tarif Du Prix des Lits de fer		Tarif Du Prix des Sommier élastiques.	
Lit d'Enfant.....	5 ^{fr}	1 ^{er} Ord ^e 2 personnes	12 ^{fr}
Ord ^e 1 personne.	10	6 ^{me}	18
à Galerie.....	15	5 ^{me}	22
Bridés.....	12	4 ^{me}	30
Canapés.....	11	3 ^{me}	36
Ornés.....	25	2 ^{me}	40
Riches.....	40	1 ^{re}	50



Tapis, Couvertures, Laines, Coton, Coutils, Toiles à matelas, Toiles cirées

1,200, Lits complets depuis 23^{fr} et au dessus

H. LEBRUN

Laines, Crins, Plumes, Edredons du Nord, Paille de Mais, Vareck, Blanch^{er} de vieilles Couvertures.

Paris, le 11 Mai 1866

Des. Lebrun rue St-Denis 148

2 Lits en fer
 2 Sommier élastiques
 2 Matelas dentés
 2 Traversins Vareck
 2 Coussins Vareck
 2 Lits Complète a 39

70

De
 H. Lebrun
 O. Lebrun



2 Ducats refer
crisis
2 canons — 70
2 canons —
must —
referent 90
160

W
Comme

Masquerat

29 the day evening 9' atars

Comme no 6 me Chateaubriand

40, Rue de Louvieu, 40,

FAUBOURG SAINT-HONORÉ.



CARTIER

ENTREPRENEUR DE SERRURERIE

Maison de Monsieur

42 rue des Saussaies d'Antoin

Du

17 Juin

1866

	Kilog.	Hect.	F.	C.
<i>A & Mallets</i>				
<i>fourni & Cl's fournis a. 800</i>			<i>4</i>	<i>0</i>
<i>Pous & boutons de portes</i>				
<i>fourni & tiges avec gouffils</i>			<i>9</i>	<i>00</i>
<i>à 1.00</i>				
			<i>6 00</i>	
			<i>Total</i>	

Joseph Cartier



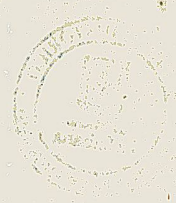
12

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

CHICAGO
ILLINOIS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1866
Given by
Lorenz
Dunham



MANUFACTURE DE PASSEMENTERIE

FABRIQUE
à Montreuil-aux-Lions.
AISNE

L. DESBROUSSES

Rue Montmartre, 146.

FABRIQUE
Rue aux Ours, 22.
PARIS

Monsieur Marguerra

Doit

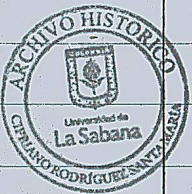
Payable dans Paris comptant sans escompte.

PARIS, le 9 Juin 1866

L. Ugeux, Imp. Desbrosses & Frères, 112, r. F. Franklin & C., 168, S. Martin.

	30 ^{ml}	Croquis perse	50	11
	3	Lubrapsu y	4	12
	9	Jamette y	3	6
	14	Lubrapsu Lam. sain Cassin	8	32
	3	Jamette y	8	18
	14 ^{so}	frange 18 ^{et} y y	6	27
	3	Jamette verte	3	9
	6	Lubrapsu y	4	24
	10 ^{ml}	frange 25 ^{et} y	4 ^{so}	45
	20 ^{ml}	Croquis Mattin y	45	53 ^{et}
	31 ^{ml}	Cordeau fil vert	10	3 ^{so}
	14 ^{ml}	y Lam rouge	19	2 ^{so}
	23 ^{ml}	Croquis Mattin verte	45	10 ^{so}
				203 68
				45 10 45
				214 10

Pour acquit
L. Desbrosses



CONSERVATION
ET
Pose de Tapis

LATOISON BLANCHE
Rue Montmartre, 157. près le Boulevard,
D. B. Brot, Succ^r

FABRIQUE
DE
Toiles cirées

Ameublements
POSE DE RIDEAUX

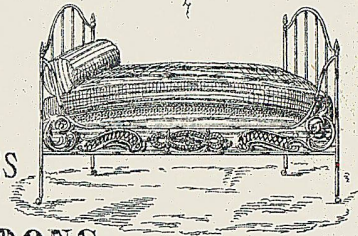
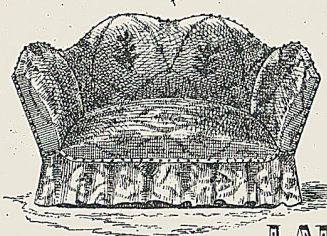
Couvertures
EN TOUS GENRES

CORNILLE

LITERIE ET TAPIS

FABRIQUE DE SOMMIERS ELASTIQUES PERFECTIONNES

LAINES, CRINS, PLUMES DUVETS ET EDREDONS



LIT CANAPÉ
renfermant
sa literie.

ASSAINISSEMENT DES COUCHERS ATTEINTS DE VERS ou DE MAUVAISE ODEUR
Blanchissage à neuf de Couvertures & Couverts

FABRIQUE
de Lits
en fer plein

M^{rs} Mosquiera

Doit

Paris, le 9 juin 1866.

Ann^o M^o Poirard Lith. Bourges 1700 71. des Car. 2.

2 Matelas, laine et crin, toile damassée	à 83 50	167 00
2 Coussins, maïs.	à 23 00	46 00
2 Oreillers, damassés, crin blanc.	à 8 75	17 50
1 " " " " " 70"		12 50
	<i>Total</i>	213 00

Pour acquit
E. Brot



M^{re} Mosquera
22. R. Euzer d'Artois

1868
Junio 9
Cornille
187. rue Montmartre
Loulhones
f. D. B.
A. M^{re} Juncy

Librairie d'AMBROISE BRAY,

20, rue Cassette, près Saint-Sulpice,
ci-devant rue des Saints-Pères.

Paris, le 11 Mai 1867

<i>A Voltaire</i>	<i>6</i>	<i>15</i>	<i>6</i>
<i>1 M. Apollon</i>	<i>6</i>		<i>8</i>
			<hr/>
			<i>11</i>

Pour ager
M. A. Bray
11 rue Cassette

Remis



YAMAHI ENGINEERING CO. LTD. TOKYO, JAPAN

Model No. 1000

11

YAMAHI ENGINEERING CO. LTD.
TOKYO, JAPAN



YAMAHI ENGINEERING CO. LTD.
TOKYO, JAPAN

11

PALAIS ROYAL, PASSAGE DU PERRON,
GALERIE BEAUJOLAIS,
95 & 94

à côté du Café de la Rotonde.

T. FONTANA & C^{ie}

Bijoutiers Fabricants

PARIS

ACHAT

DE

Diamans

ET

PIERRES

PRECIEUSES

ACHAT

DE

Matières

D'OR

ET

D'ARGENT

le 12 Octobre 1864

à Madame de Mosquera Baye

1 Croix brillants	750	750
1 Broche brillants	"	"
ross et un émeraude	1800	1800

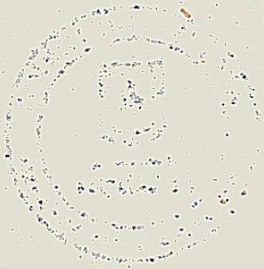
payé comptant 2550

J. Fontana & C^{ie}



*Trujillo vendidos
a Mr. Fontana*

f. 2550





LEGOUX

EMBALEUR

Encaisse avec sûreté les Meubles, Bronzes, Modes, et généralement tous les Objets fragiles, se charge des Expéditions en douane et pour l'Étranger.

Paris, le 11 Janvier

186

Doit Monsieur D. Rosquera

une caisse

total 7

Pour acquit

Legoux

Paris. — Typ. Dubois et Edouard Vert, rue N.-D.-de-Nazareth, 29.

19 - Rue de l'Oratoire du Roule - 19,
PRÈS LA BARRIÈRE DE L'ÉTOILE.

LEGOUX

EMBALEUR

Encaisse avec sûreté les Meubles, Bronzes, Modes, et généralement tous les Objets fragiles, se charge des Expéditions en douane et pour l'Étranger.

Legoux
emballeur
J. premier
les exportés de
Argentine
Buenos Aires

74

FOURNISSEUR

ENGLISH

FOURNISSEUR

SPOKEN

FOURNISSEUR



DE S.M. LA REINE D'ESPAGNE.

Rue du Faubourg S. Honoré, 64, près la rue d'Assésseau.

DE L'AMBASSADE D'ANGLETERRE

GROS.

DÉTAIL.

Spécialité de Brosses, Peaux et Rouge Anglais pour l'Argentierie.

MESNARD FILS

Brosserie & Eponges fines, Peignes en tous genres, Raccômmodages d'Écaille.

SUCC^r DE SON PÈRE.

Fabrique de Tapis et Paillassons.

(Jonc. Spart. Aloès. Coco.)

Fabrique de Brosserie: Palais de Lin. et de Chiendent; Brosses à flotter, Eponges, Plumeaux; Paniers fins et gros, Paquets et Seaux; Articles de Ménage

Paris, le 10 *sept*

1867

Imp. Lith. Angis r. de la Grande Truanderie 54.

Doit M^r

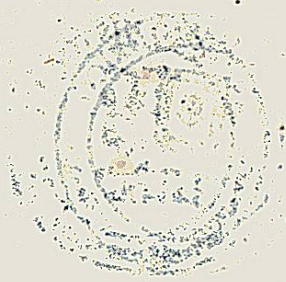
3 Doit à indienne

Raymond Mesnard

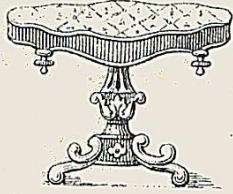


Petrus indimus
94
G

Faint handwritten text, possibly a signature or date, including the number 10.

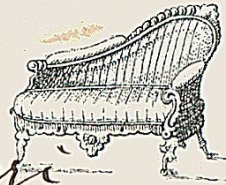


TAPISSERIE.-ÉBÉNISTERIE.



M. NAUBORGNE

40, Rue Bréda, Lezou



Réparations de Meubles.- Pose de Tapis.- Vernissage à Domicile ou à l'atelier.

Façon de Rideaux et Lambrequins.

Monsieur Mosquera Doct

Paris, le 8 octobre 1867

Lith. Choquet, Paris.

9 la pose d'une tapisserie
gardée et posée à 10 00 20 00

Le tapis de la chambre
de Madame réparé 2 50

3m 45 de Bourde
entière et posée 60 2 10

4 mètres de tapis
2 90

Total 27 50

Bureau

M. Nauborgne



M. Mauborgne
Alfonso de J. S.

f. 39.50

J



SERVICE DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS

2^e SECTION

Livre 186
Folio 217

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR

RELEVÉ DE LA CONSOMMATION

Consommation du mois d'Octobre 1867

Le 4 ^{g^l} 1867
Le 4 ^{g^l} 1867

402
460

M. Mosquera, Locataire
Rue des Ecuries d'artais N° 22

} 8	Mètres à » fr. 30 c.	17	40
	Entretien du . . .	{	50
	Robinet extérieur		10
	Branchement		90
	Location du	{	1
	Branchement		30
	Compteur.		
		20	40

Compt. des Abonnés. — N° 38. — Poitiers.

Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés,

Pour acquit, TOTAL. . . . Fr.



Consommation.

[Signatures]
Dont quittance, sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures.

N. B. — Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.

AVIS

Relatif à l'Éclairage par le Gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en fassent échapper aucune partie sans être consommé.

On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.

Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxydation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu de penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur.

Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière.

Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

g. Decombat.

Jan 24. 1868

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ.

Bureaux et Caisse rue du Faubourg-Poissonnière, 141.

SECTION.

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR.

Livre 180

RELEVÉ DE LA CONSOMMATION.

Folio 97

Consommation du mois de Juin 1867.

Le 4 Juin 1867 310
Le 4 Juillet 1867 328

N^o Masquera, Locataire

Pour des Écuries d'artois N^o 22

18	Mètres à » fr. 30 c.		40
	Entretien du.	{ Robinet extérieur.	50
		{ Branchement.	10
	Location du.	{ Branchement.	90
		{ Compteur.	1 50
Total. . . . Fr.			8 40



Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés.

Pour acquit

E. Amouret

Journot

Paul Le Roy

Consommation

Dont quittance, sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures. N.B. Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.

Compt. des Abonnés. - N^o 38.

AVIS

Relatif à l'Éclairage par le gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.

On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.

Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxidation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu à penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur.

Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière.

Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

16 août 1867 M. Le Roy

1867
par act. de l'admin
P. S. Le

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ.

Bureaux et Caisse rue du Faubourg-Poissonnière, 141.

6° SECTION.
Livre 186
Folio 27

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR.

Consommation du mois de Mai 1867.

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS
RELEVÉ DE LA CONSOMMATION.

Le 4 mai 1867 298
Le 4 Juin 1867 320



Consommation . . .

N^o Mosquera, Locataire

Rue des Ecuries d'artais N^o 22

4	fr. 30 c.	Mètres à	4	fr. 30 c.
		Entretien du		
		{ Robinet extérieur.		50
		{ Branchement.		10
		Location du		
		{ Branchement.		90
		{ Compteur.	1	fr. 30 c.
		Total Fr.	7	fr. 30 c.

Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés.

E. Ymonet

Le Comptable
Journot

Total Fr.

Paul Le Roy

Dont quittance, sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures.
N. B. Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.

Compt. des Abonnés. - N^o 38.

AVIS

Relatif à l'Éclairage par le gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.

On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.

Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxidation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu à penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur.

Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière.

Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

Imprimerie Parisienne de A. Guyot et Scribe.

12 juillet Compagnie Parisienne 6 mois

7-50
par all mes de
1867

335
6^e SECTION
Livre 186
Folio 27

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR

Consommation du mois de Novembre 1867

SERVICE
DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS
RELEVÉ
DE LA CONSOMMATION

Le 4 g^{ds} 1867

460

Pour

Couries d'artois

N° 22

Le 4 x^{les} 1867

933

33

Mètres à » fr. 30 c.

Entretien du . . . { Robinet extérieur 50
Branchement 10

Location du . . . { Branchement 90
Compteur 90

	90
	50
	10
	90
	90
	24
	90

Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés,

Pour acquit,

TOTAL. . . Fr.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Dont quittance, sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures.

N. B. — Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.



Consommation.

AVIS

Relatif à l'Éclairage par le Gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.

On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.

Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxydation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu de penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur.

Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière.

Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

23/11/87

L. M... 1867

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

Bureaux et Caisse : rue du Faubourg-Poissonnière, 141

6 SECTION
Livre 186
Folio 27

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS

RELEVÉ

DE LA CONSOMMATION

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR

Consommation du mois de Décembre 1867

Le 4 Nov. 1867 33
Le 4 Janv. 1868 67-3

M. Masquias Locataire
Rue Ecuelles n° 22

80 Mètres à » fr. 30 c.

Entretien du . . . { Robinet extérieur 50
Branchement 10
Location du { Branchement 90
Compteur 1 30

Table with 2 columns: Description, Amount. Total 97.

Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés,

Pour acquit,

TOTAL . . . Fr.

Signatures: E. Armand, Le Caisier, Le sous-caissier Paul Le Roi

Dont quittance, sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures.

N. B. — Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.



Consommation

Compt. des Abonnés. — N° 38. — Poitevin.

AVIS

Relatif à l'Éclairage par le Gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.

On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.

Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxydation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu de penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur.

Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière.

Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

Vertical handwritten notes: Gaz ul la Com... f. 27

SERVICE
DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS

RELEVÉ
DE LA CONSOMMATION.

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ.

Bureaux et Caisse rue du Faubourg-Poissonnière, 141.

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR.

Consommation du mois de Septembre 1867.

SECTION

Livre 186

Folio 247

338



Le 4 sept 1867 376

Le 14 sept 1867 407

2060
1080
3120

N. Mosquera Locataire
Rue des Ecuries d'Orléans No 22

26 Mètres à » fr. 30 c.

Entretien du	{ Robinet extérieur.	50
	{ Branchement.	10
Location du	{ Branchement.	90
	{ Compteur.	1

7 50
10
90
1
10 80

Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés.

Pour acquit,

Total. Fr.

[Signature]
Le Caisier

[Signature]
Le Journal

[Signature]
Le sous-Caisier

Dont quittance, sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures.
N. B. Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.

Consommation

AVIS

Relatif à l'éclairage par le gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.

On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.

Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxidation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu à penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur.

Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière.

Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

14 novembre 1867
 Bureau des abonnés

11/11/67
 Le Caisier

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ.

Bureaux et Caisse rue du Faubourg-Poissonnière, 141.

339

6. SECTION.
Livre 180
Folio 27

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR.

Consommation du mois de Mars 1867.

SERVICE
DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS
RELEVÉ
DE LA CONSOMMATION.

Le 4 mars 1867 222
Le 4 avril 1867 264

N^o Masquera Locataire
Rue Ecuire d'Artois N^o 22

42 Mètres à » fr. 30 c.
Entretien du.
Location du.

12 60
50
10
40
1 50
960

Compt. des Abonnés. — N^o 38.

Le Chef du Bureau de la Comptabilité
des Abonnés.

E. Monnet

Pour acquit,
Journet

Total. . . . Fr.

Paul Le Roy

Dont quittance sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour consommations antérieures.
N. B. Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera
d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.



Consommation

In fecho 4. Marzo 67
15'60
A. Mayo 1867

AVIS

Relatif à l'éclairage par le gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.
On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.
Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxidation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu à penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur.

Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière. Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

Bureaux et Caisse rue du Faubourg-Poissonnière, 141.

340
SECTION.

SERVICE
DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS

RELEVÉ
DE LA CONSOMMATION.

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR.

Consommation du mois de Février 1867.

Livre 186

Folio 27

Le 4 Feb 1867	169
Le 4 Mars 1867	222
18 90	
19 60	
24 90	
Consommation	

N^o Masquera Locataire

Pour Ecuries d'Artois N^o 22

33 Mètres à fr. 30 c.		18	90
Entretien du.	Robinet extérieur.		50
	Branchement.		10
Location du.	Branchement.		90
	Compteur.		1
Total.		18	90

Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés.

Pour acquit,

Total. . . . Fr.

Journet *Paul Le Roy*

Dont quittance, sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures.
N. B. Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.

Compt des Abonnés. - N^o 38.

AVIS

Relatif à l'Éclairage par le gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.

On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.

Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxidation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu à penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur.

Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière.

Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

Boite de gaz requise
13 Avril 1867
12 Mars - 1867
al 2 d'avis } 34.80
14 Avril

34.80

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ.

SECTION 126

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS

Bureaux et Caisse rue du Faubourg-Poissonnière, 141.

RELEVÉ DE LA CONSOMMATION.

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR.
Consommation du mois de Janvier 1867.

Livre 126

Folio 27

Le 4 Jan 1867	90
Le 4 fév 1867	169
Consommation	

N° Mosquera Locat^{re}
Pour des Ecuries d'Astais N° 22
79



- Mètres à « fr. 30 c.
- Entretien du. { Robinet extérieur.. . . .
- Branchement.. . . .
- Location du. { Branchement.. . . .
- Compteur.

23	70
	50
	10
	90
26	70

Compt. des Abonnés. - N° 38.

Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés.

E. Monicé

Pour acquit,

Journot

Total

Paul de Roy

Dont quittance, sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures.
N. B. Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.

AVIS

Relatif à l'Éclairage par le gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.
On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.
Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.
Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.
Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxidation.
Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.
Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.
Dès qu'une odeur de gaz donne lieu à penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur. Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.
Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière. Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.
Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

Paul de Roy
1867
26 70

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ.

Bureaux et Caisse rue du Faubourg-Poissonnière, 141.

6 SECTION.

SERVICE DE LA COMPTABILITÉ DES ABONNÉS

RELEVÉ DE LA CONSOMMATION.

QUITTANCE D'ABONNEMENT AU COMPTEUR.

Consommation du mois d'Avril 1867.

Livre 186
Folio 274

Le 4 avril 1867

264

N° Masquera Locataire

Le 1er mai 1867

298

Rue des Ecuries d'artois N° 22

31

Mètres à fr. 30 c.

9 30

Entretien du.

Robinet extérieur.

50

Branchement.

10

Location du.

Branchement.

40

Compteur.

30

12 30

Le Chef du Bureau de la Comptabilité des Abonnés.

Total. . . . Fr.

Pour acquit,

E. Guinard
Journal

Se soussigné

Paul Le B.

Dont quittance sous toute réserve des sommes qui pourraient être dues pour fournitures antérieures.
N. B. Le montant de la présente facture est payable à présentation nonobstant toutes réclamations auxquelles il sera d'ailleurs fait ultérieurement droit si elles sont fondées.



Consommation

Compt des Abonnés. - N° 38.

AVIS

Relatif à l'Éclairage par le gaz et aux précautions à prendre dans son emploi.

Pour que l'emploi du gaz n'offre aucun inconvénient, il importe que les brûleurs n'en laissent échapper aucune partie sans être consommé.

On obtiendra ce résultat pour l'éclairage en maintenant la flamme à une hauteur modérée (8 centimètres au plus), et en la contenant dans une cheminée en verre de 20 centimètres de hauteur.

Les lieux éclairés ou chauffés doivent être ventilés avec soin, même pendant l'interruption de la consommation, c'est-à-dire qu'il doit être pratiqué, dans la partie supérieure, quelques ouvertures par lesquelles le gaz puisse s'échapper au dehors en cas de fuite ou de non combustion.

Sans cette précaution, le gaz pourrait s'accumuler dans les appartements et occasionner de graves accidents.

Les robinets doivent être graissés de temps à autre intérieurement, afin d'en faciliter le service et d'en éviter l'oxidation.

Pour l'Allumage, il est essentiel d'ouvrir d'abord le robinet principal et de présenter la lumière successivement à l'orifice de chaque bec, au moment même de l'ouverture de son robinet, afin d'éviter tout écoulement de gaz non brûlé.

Pour l'Extinction, il convient de fermer d'abord chacun des brûleurs et ensuite le robinet principal intérieur. Ce robinet doit être fermé lors de l'extinction, même après la fermeture du robinet extérieur, pour que, le lendemain, au moment de l'ouverture du robinet extérieur, le gaz ne s'échappe pas dans l'intérieur.

Dès qu'une odeur de gaz donne lieu à penser qu'il existe une fuite, il convient d'ouvrir les portes et les croisées pour établir un courant d'air, et de fermer les robinets intérieur et extérieur. Il est nécessaire d'en donner avis simultanément au Directeur du service municipal, au constructeur de l'appareil et à la Compagnie.

Le consommateur doit s'abstenir de rechercher lui-même la fuite avec du feu ou de la lumière. Dans le cas où, soit par imprudence, soit accidentellement, une fuite de gaz aurait été enflammée, il conviendra, pour l'éteindre, de poser dessus un linge imbibé d'eau, et de fermer immédiatement le robinet.

Tous les branchements sont entretenus par la Compagnie, moyennant une rétribution mensuelle de dix centimes. (Arrêté de M. le Préfet de la Seine, du 3 février 1861.)

Imprimerie Parisienne de A. Guyot et Scribe.

17 Juin 1867
 Guy et Moyse 123

FABRIQUE DE BIJOUX DORÉS

ANC^{re} M^{son} SOHIER
Ci-devant, 246, Rue S^t Martin

SÉGUIN, SUCC^r

33, Rue Michel-le-Comte, 33.

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX STRASS.

Bracelets,
Broches,
Dormeuses,
Colliers,
& &

Boutons,
Épingles,
Signets
de Livres,
& &

Monsieur Mosquera

Doit

Paris, le 8 Mai 1867

Imp. G. Mottelet, à Levallois, (Seine.)



2	Signets breviaire petit Doit	4 50	9	"
4	" misel petit papement	2	48	"
			57	"

Pour acquit Séguin

Toute Commission gardée plus de 24 heures est considérée comme acceptée.

*Signets pour les
Breviaires au D^r
Frédéric Arboleda*

4-12f - 468

2-450 - 9

57



ATELIERS DE RELIURE ET DE DORURE

KAUFMANN

16, Rue Dauphine près le Pont-Neuf.

Précédemment 20, Rue de Seine.



Monsieur

Masquera

Doct

Paris, le 30 avril 1864

				Lm. Formelador. 11 51 Marka, 186.				
				Volumes	fr.	c.	fr.	c.
livre	2	Totum			20	4	40	4
livre	1	Breviars	4 vol.		30		120	4
mois	1	partes bibliques	2 u		4		8	3
							168	4

pour acquit
15 Kaufmann

Kaufmann
1864
Lm. Formelador

122 rue des Capucins
21 Astori
Monsieur Masquera

345

RUE DE RIVOLI, Toute la Rue de Marengo, RUE S^T. HONORÉ.

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE LES PLUS VASTES DU MONDE

CHAUCHARD, HÉRIOT & C^{IE}

Vendu à M.



Payable comptant sans escompte.

PARIS, le

9 June 1865

Lith. Girard & C^{ie} 12, Ch. de Reuilly.

<i>1</i>					<i>18</i>
<i>1</i>		<i>vez</i>			<i>1</i>
<i>6</i>		<i>pour</i>	<i>3 7/8</i>	<i>22/0</i>	
<i>6</i>		<i>chay</i>	<i>1 1/2</i>	<i>31/0</i>	
<i>6</i>			<i>2 1/2</i>	<i>16/0</i>	
<i>6</i>			<i>2 1/2</i>	<i>14/0</i>	
					<i>109</i>

Caisse n° 4

POUR PAIEMENT

M. Chauchard Hériot & Co

Braguizim du
P
Livre

1109
P

346

RUE DE RIVOLI, Toute la Rue de Marengo, RUE S^T. HONORÉ.

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE LES PLUS VASTES DU MONDE

CHAUCHARD, HÉRIOT & C^{IE}

Vendu à M.



Payable comptant sans escompte.

PARIS, le

4 Mars 1867

Lith. Girard & C^{ie} 12, Ch. de Reuilly.

8746	8			14/0	116
	1		<i>Drap</i>		<i>28</i>
	1		<i>serre</i>		<i>14 50</i>
	1		<i>2 mouss</i>		<i>14 75</i>
	12		<i>roule</i>	<i>1 25</i>	<i>14</i>
	12			<i>41</i>	<i>11 40</i>
				<i>146 65</i>	

Caisse N^o. 4

POUR ACQUIT

J. Chauchard dec 1867

Magazine du
Louvre

f. 329.15



196.65

Jean Merymes
à la Cour de Paris

8/146

48, Rue Favart, dans la Cour

347

en face l'Opéra-Comique

PLANCHES

BOUTEILLES

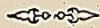
A

ET

BOUTEILLES

H^{TE} JEANTHEAU

BOUCHONS



TONNELIER



Mise en Bouteilles — Descente de Vins — Lattes et Goudron

Doit Madame De la Mosquera

Paris, le 26 Novembre 1864

	F.	C.
Mis en bouteilles 1 piece	6	00
Fourni 250 bouchons à 2 pes	5	00
Total	11	00

Tribunal de Commerce de Paris, le 26 Novembre 1864

Pour acquit
J^e Jeantheau



48, Rue Favart, dans la Cour

BOUTEILLES

ou les 1/2 de

P. embottellar
à la
à la

FRANCHES

BOUCHONS

J. MATHIEU

à Bourdon

YONNELLE

à la Cour — Présent de Vins — Table et Couron



(Q) au

24

M. de la Cour

ON NE S'ABONNE
QUE
de JANVIER, de JUILLET
OU
d'AOUT.

L'OBSERVATEUR DU DIMANCHE

PRIX
DE L'ABONNEMENT.
Un an..... 3 fr.
Étranger..... 4 fr.
Gratuitement à ceux qui
prennent pour 10 fr.
de livres.

Paraissant le 1^{er} de chaque mois.

La collection forme 7 beaux volumes in-8°, à 3 fr. le volume. — La 3^e et la 4^e année sont épuisées.

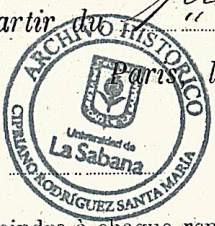
BUREAUX : RUE SAINT-SULPICE, N° 22, A PARIS.

Reçu de M. Monsieur *J J Ortiz Bogota (Etat-Uni*
la somme de *4 francs p*
pour *1* abonnement
à partir du *1^{er} juillet 1866* à *juillet 1867*
le *28 Juin* 1866.
N° *28*

Le Caissier,

J Gamard

Joindre à chaque renouvellement et à toute réclamation la dernière bande imprimée.



*Observateur
du dimanche
J J Ortiz*

L'OBSERVATEUR
DU
DIMANCHE

KAUFMANN

16, Rue Dauphine près le Pont-Neuf.

Précédemment 20, Rue de Seine.



Monsieur Mosquera 22 rue des écoles d'arts
Paris, le 21 Janvier 1867.

		Volume	fr.	c.	fr.	c.
4	Vol. in 8° Gas de veau beau pièces rouges		3	50	19	
<i>pour acquit</i>						
H. Kaufmann						

my frere avait egare votre adresse
les reliures sont terminées du 15.

Kaufmann

Encuencas de 4 tomos

debe estar por aqui

145

MAISON A PARIS,
8, rue des Saint-Pères.
Beaux Arts.

ANCIENNE MAISON LEVRAULT.

MAISON A STRASBOURG,
26, rue des Juifs

*Délegation des Etats unis de Colombie, 32. r. des Deuxes Dots.
d'Artois*

à V^{VE} BERGER-LEVRAULT & FILS, LIBRAIRES ÉDITEURS.

Paris, le 9 août 1867.

Strasbourg, Imprimerie de Veuve Berger-Levrault.

1 Annuaire diplomatique 1867.

Pour Acquit

de V^{VE} BERGER-LEVRAULT & FILS

Worberg &

Fr.	C.	Fr.	C.
		4	7



*Annuaire
Diplomatique
W. F.*

PRIX D'ABONNEMENT

PAYÉ AU BUREAU DU JOURNAL.

Édition Quotidienne.

PARIS.	{ Pour l'année.....	60 fr.
	{ Pour six mois.....	31 fr.
	{ Pour trois mois...	16 fr.
DÉPARTEMENTS.	{ Pour l'année.....	66 fr.
	{ Pour six mois.....	34 fr.
	{ Pour trois mois...	18 fr.

Édition Semi-Quotidienne.

PARIS ET DÉPARTEMENTS	{ Pour l'année.....	36 fr.
	{ Pour six mois.....	19 fr.
	{ Pour trois mois...	10 fr.

Affranchir.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, de 8 heures à 5 heures, les Dimanches et Fêtes exceptés.

Paris. Imp. Balitout, Questroy et C^o.

Rue de Grenelle-Saint-Germain,



N. Mosquera

a versé la somme de

Centes et un f.

pour

Six

mois d'abonnement à l'édition

Q.

depuis le

16 Avril

1867

jusqu'au

17 Oct.

1867

Paris, le

4 Avril

1867

Pour le Directeur, le Caissier,

[Signature]

*Inscripciones
"Le Monde"
15 Abril 15 octubre
1867
131*

352
14

N^o 116 du Registre.

L'UNIVERS

Rue des Saints-Pères, 10, à Paris.

PRIX D'ABONNEMENT

PAYÉ AU BUREAU DU JOURNAL.

Édition Quotidienne.

PARIS.	{	Pour l'année.....	60 fr.
		Pour six mois.....	31 fr.
		Pour trois mois.....	16 fr.
DÉPARTEMENTS.	{	Pour l'année.....	66 fr.
		Pour six mois.....	34 fr.
		Pour trois mois.....	18 fr.

Édition Semi-Quotidienne.

PARIS et DÉPARTEMENTS.	{	Pour l'année.....	36 fr.
		Pour six mois.....	19 fr.
		Pour trois mois.....	10 fr.

Affranchir.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 heures à 5 heures, les Dimanches et Fêtes exceptés.

Paris — Imp. E. DE SOTE, 2, Place du Panthéon.

M *Moasquera*
92 Rue des Saussaies d'Orléans
 a versé la somme de *Seize Francs*
 pour *Crois* mois d'abonnement à l'édition *Quotidienne*
 depuis le *16 Juillet* 1867 jusqu'au *15* 1867
 Paris, le *11 Juillet* 1867.

Pour le Directeur, le Caissier,

L. Dubois



L'Univers
Abonnement de 3 mois
au 15-8 br - 1867

L'UNIVERS

Rue des Saints-Pères, 10, à Paris.

N^o 116 du Registre.

PRIX D'ABONNEMENT

PAYÉ AU BUREAU DU JOURNAL.

Édition Quotidienne.

PARIS.	{	Pour l'année.....	60 fr.
		Pour six mois.....	31 fr.
		Pour trois mois.....	16 fr.
DÉPARTEMENTS.	{	Pour l'année.....	66 fr.
		Pour six mois.....	34 fr.
		Pour trois mois.....	18 fr.

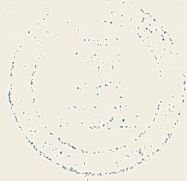
Édition Semi-Quotidienne.

PARIS et DÉPARTEMENTS.	{	Pour l'année.....	36 fr.
		Pour six mois.....	19 fr.
		Pour trois mois.....	10 fr.

Affranchir.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, de 9 heures à 5 heures, les Dimanches et Fêtes exceptés.

Paris — Imp. E. DE SOTE, 2, Place du Panthéon.



LIBRAIRIE ESPAGNOLE

ABONNEMENTS
A TOUS LES
JOURNAUX D'ESPAGNE,
DE LA HAVANE ET
DE NEW-YORK.

M^{ME} C. DENNÉ SCHMITZ

RUE FAVART, 2

SPÉCIALITÉ DE PUBLICATIONS ESPAGNOLES.

COMMISSIONS,
EXPORTATIONS
POUR L'ESPAGNE
ET LES
COLONIES ESPAGNOLES



Monsieur Mosquera

Doit

PARIS, le 27 ~~Mois~~ 1867

Al. M. Benard - Lith. Seringe f^o et C^o H. du Cave, 2.

Ma facture du 20 Novbre 1866 109 "

*Pour acquit
C. Denné Schmitz*

22. Ecuries d'artois

[Faint, illegible handwriting in the bottom section of the page]

199

354

Librairie d' **AMBROISE BRAY**, Editeur
Rue Cassette, 20.



Monsieur Mosquera
Rue Des Carries d'Orleans 20, Paris

Paris, le 11 Juin 1867

Exempl.	Vol. format			Livres de fonds	rel. et Commissions
1	in 12	Voltaire et P. Polbeu		3	
		Pour			
		Pour la M ^{re}			
		Lebrun			

[Handwritten flourish]

Libron
et - Bruns

1. Notation of les
Police - 31

[Handwritten flourish]

ÉTUDES
RELIGIEUSES, HISTORIQUES
Et Littéraires
REVUE MENSUELLE
Par des Pères
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Un an : 45 fr.
Six mois : 9 fr.

JOSEPH ALBANEL, LIBRAIRE

PARIS

15, RUE DE TOURNON, 15

ŒUVRE DE SAINT MICHEL
pour la publication des
BONS OUVRAGES A BON MARCHÉ

PUBLICATIONS
De la maison E. PRIVAT
DE TOULOUSE

LA FAMILLE CHRÉTIENNE
BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES
FAMILLES
Paraissant les 15 et 1^{er} de chaque mois
Un an : 3 fr.

DEPOT CENTRAL
des publications
De la Maison H. GOEMAERE
DE BRUXELLES

Doit Monsieur Mosquera, Rue des Ecoles à Antoi

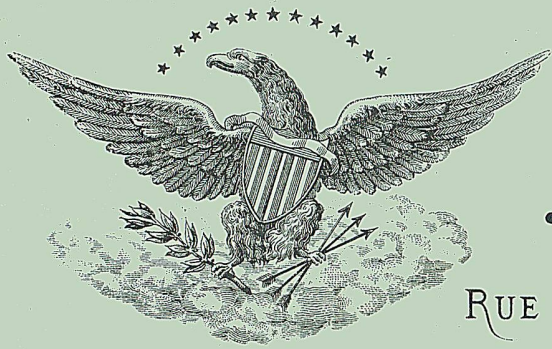
1	Collection complète Etudes 1862 à 1867 inclus	12 vol.	80	"
1	Adresse des Evêques Autrichiens	—	1	25
6	Conférences du P. Felix à l. 30 ^e	—	1	80
1	La Famille	—	2	"
1	La Société Civile	—	2	"
1	Sépultures	—	87	05
			4	50
			91	55

*Pour acquit
par J. Albanel
J. Dublessat*

Paris, le 16 avril 1868 — Remis à



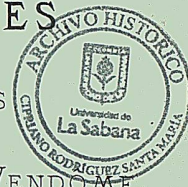
*Libros
Albanel
f. 91.50*



MARÉCHAL, CHAPELIER POUR LIVRÉES

FOURNISSEUR DES COURS ÉTRANGÈRES

RUE S^T HONORÉ, 229 PRÈS DE LA PLACE VENDÔME.



PARIS le 5^e janvier 1867

Lith. Roussel, r. de la C^{te} Trinité

Doit M^{re} Masquera

2 chapeaux vernis de D ^{que}	10	30
2 cocardes fond vernis couleur guatemala		10

agrit pour M ^{re} Maréchal		40
-------------------------------------	--	----

Ch. Delabay
&

M^o Mosquera
22 rue des curies
Paris

Comptoir
embourgeoisés
pl. Carhuero y Lucayo
1890.

352
BAZAR DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

BOULEVART POISSONNIÈRE, 27, ET RUE MONTMARTRE, 176.

MAGASINS N^{OS} 22, 23, 24, 25, 26, 29.

PEAUX DE MOUTONS
COUVERTURES DE VOYAGE
CHANCELIÈRES
BOULES DE VOITURES
ÉCRANS DE CHEMINÉES

JOURNEAUX

PETITS MEUBLES D'ENFANTS
BRETELLES, ÉPONGES FINES
SACS DE DAMES
PORTE-MONNAIE
TROUSSES DE VOYAGE

PAPETERIE JOUETS PARFUMERIE
TAPIS TOILES CIRÉES CAOUTCHOUC

● PRIX FIXE

PRIX FIXE ●

ARTICLES DE VOYAGE ET DE CHASSE.

Paris, le 28 Janvier 1867

Doit M. Monner Mosquera

Remise d'un écran

3

*Olivier Auguste
Journé*

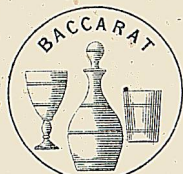


Mr Mosquera

Mrs de Luna, i Astois

Erwin
31

22



Déposée

COMPAGNIE DES CRISTALLERIES DE BACCARAT (Meurthe)

Dépôt de Paris

Rue Paradis Boissonnière, 30 bis.

M. B. Fourquet & fils

Doit

Paris le 25 Janvier 1864

Les libérations devront être vérifiées en présence des porteurs autrement il ne sera tenu compte d'aucune réclamation.

Pour Monsieur Monquerra
1 Coupe C.B.R. d. rose à un pied de
ajustée à la gre

Signature
177

5%
5%

60
3
54
2.85
54.15



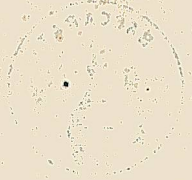
Person de Cristal
rubi de Bucarest

15 Jun 1871

à Monsieur le Ministre
A. Favre et à tous

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BACCAZAR

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BACCAZAR





Mme Bidard

39 rue miromesnil 39

Dobes

Doit Madame Mesquere

Confections

8br 1867

faisin d'une jupe taffetas noir garni 6

6

poche noir percaline noir pour bas 1 50

1

50

faisin d'un jupon taffetas noir 6

6

2 mensurmes pour le bas jupon 2 25

2

25

150 taffetas grosselle 10 75

10

75

1868

Janvier

faisin d'une jupe marou garni velours 6

6

faisin d'un jupon pareil garni 6

6

mensurme pour le jupon 1 50

1

50

total

30 75

Pour recevoir pour M^{me} Bidard

J. V... (signature)

P. 40
recluse
de l'empire.

Générale
COMPAGNIE IMPÉRIALE
des
VOITURES DE PARIS.

LOCATION
DES
VOITURES DE GRANDE REMISE.

DÉPÔT
de
GRANDE REMISE.

Rue de la Ferme-des-Mathurins, 40,
50^{bis} rue Basse
du Rempart

DOIT *Madame Mosquera*
demeurant 22 Rue des Ecuries d'Artois,
à la Compagnie Générale des Voitures de Paris, savoir:



Mod. N.º 49.

<i>De 23 Dec an 22 Janvier 1867 - Un Mois d'ordinaire</i>	650	,
<i>Locher.</i>	100	"
<i>Chiffes d'Armezieres</i>	60	"
Total	F. 810	,

*Payé dans un mandat
sur Messrs B. Fourquet
et fils
Mosquera*

POUR ACQUIT :

Paris, le 24 Janvier 1867
LE CHEF DU DÉPÔT,
J. Vandervill

Coche

3

Alquiler de un mes
de 23 de Jul 1866 a 22
Enero 1867 — 650
coche — 100
Pintura de un mes — 60

f. 810

Pago en libranza contra
Messrs. Farreyant
et fils —
En. 24

COMPAGNIE GÉNÉRALE
des
VOITURES à PARIS.

LOCATION
DES
VOITURES DE GRANDE REMISE.

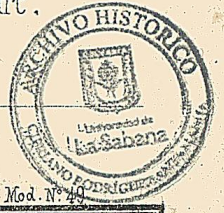
DÉPÔT
de
GRANDE REMISE

Rue de la Ferme-des-Mathurins, 40.
50^{bis} rue-Basse-
du-Rempart.

DOIT

Monsieur Mosquera
22 Rue des Carrières d'Artois

demeurant
à la Compagnie Générale Des Voitures à Paris, savoir:



<i>Du 23 Mars au 22 Avril. Un Mois d'ordinaires.</i>	<i>650</i>	,
<i>Cochers</i>	<i>100</i>	"

Total... F

750 ,

Pour acquit:
Paris, le 24 Avril 1867
Le Chef du Dépôt,
Jandeville

Booth

23 Mayo. at 21.00
1869



d/ Mr. Thompson
en espera - 250

250

COMPAGNIE GÉNÉRALE
des
VOITURES A PARIS

LOCATION
DES

DÉPÔT
de
GRANDE REMISE.

50^{bis}, Rue Basse-du-Rempart.

VOITURES DE GRANDE REMISE.

50^{bis}, Rue Basse-du-Rempart.

DOIT Monsieur *Mosquera*
demeurant *22 Rue des Carrés d'Artois*
à la Compagnie Générale des Voitures à Paris, Savoir:



Oberthur & Fils.

<i>du 23 Avril au 22 Mai</i>	<i>Un Mois d'Octobre</i>	<i>650</i>	"
	<i>Cochers</i>	<i>100</i>	"
	<i>Total</i>	F.	<i>750</i>

Pour Acquies: *Paris le 24 Mai 1867*
Le Chef du Dépôt:
[Signature]

750 fr.
C^{ta} del coche pagada
p.^a M^{te} Gougnon.

COMPAGNIE GÉNÉRALE
des
VOITURES à PARIS.

LOCATION
DES
VOITURES DE GRANDE REMISE.

DÉPÔT
de
GRANDE REMISE

Rue de la Ferme-des-Mathurins, 40.

50^{bis} rue-Basse-
du-Rempart



DOIT Monsieur Mosquera
demeurant 22 Rue des Carrières du Nord
à la Compagnie Générale des Voitures à Paris, savoir:

Mod. N° 49.

Du 23 février au 22 Mars, 1 ^{er} Mois d'Ordinaire.	650	,
Coche.	100	,
Total... F.	750	,

Pour acquit.
Paris, le 23 Avril 1867
Le Chef du Dépôt,
J. L. Vandervort

Leatherman
written
23 March 1864

F. 750


Albuquerque N.M.
March 22nd 1889

1950

Number 6

X 1956



1000
1000

1000
1000

1000

1000
1000

COMPAGNIE GÉNÉRALE
des
VOITURES à PARIS.

LOCATION
DES
VOITURES DE GRANDE REMISE.

DÉPÔT
de
GRANDE REMISE

Rue de la Ferme-des-Mathurins, 40.

50^{bis} rue Basse-
du-Rempart



DOIT Monsieur Mosquera
demeurant 22, Rue des Ecoles d'Arts,
à la Compagnie Générale des Voitures à Paris, savoir:

Mod. N° 49.

Du 23 Janvier au 22 Février Un Mois d'ordinaire		650	,
Poches		100	,
Total...F.....		750	,

Pour acquit:
Paris le 23 Janvier 1867,
Le Chef du Dépôt,
Vandeville

Location

de

Portiere

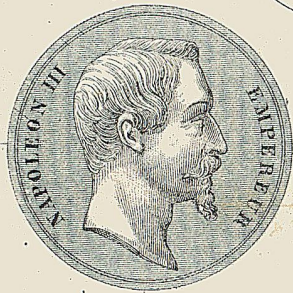
23 Termini au 22 février

1864

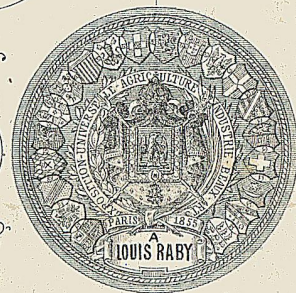
1796

J. M. H. Ponguissat
Alger

ANCIENNE HORLOGERIE DE VERSAILLES.
Medailles d'Or aux Expositions.



LOUIS RABY,
Horloger
de S. M. L'EMPEREUR.



5, Boulevard des Italiens.

Monsieur Mosquera Doit

Paris, le 29 Janvier 1867

Ed. Dupuis, Rue de Paris, 5.

8644 juillet 1866	Mouvement d'une pendule dorée change le ressort du mouvement qui était cassé, repait deux engrenages, repolir les pivots, nettoyage et réglé	18
8660 18 Septembre	pendule de salle à manger remis le ressort de la sonnerie, repolir les pivots corrigé l'amure et nettoyé le mouvement	18
		36

pour acquit
L. Raby



Compositioem et
an Belorum et
Stalby Comissum

[Signature]
1876

10013

1840
25

9200
3680

46000

25.1 1840:20:144

3680

118

180

5

9.2

1840

368

14492

13
80
0701

367



COMPAGNIE PARISIENNE DES ÉQUIPAGES DE GRANDE REMISE.

ADMINISTRATION : RUE DE L'UNIVERSITÉ, 153

Location à l'année, au mois et à la journée, de chevaux et voitures de toutes sortes. — Pension pour les chevaux.

ANCIEN ÉTABLISSEMENT AUBERT

RUE DE PONTHEIU, 55

Dait *M^o Mosquera* 22, rue des Écuries d'Artois

Versailles. — Typ. Cerf.

Paris, le *15* *Juillet* 1867

Paris. — Nachmans, 39, rue Montmartre.

Juni	30
Juillet	1 ^o
"	2

Location d'une	<i>berline</i>
"	"
"	"

30.	l.
50.	l.
30.	l.

pour les Cochers

110.	l.
75.	l.

francs.
Disinction faite sur la journée
du 1^o juillet

125.	l.
10.	l.

Peu net

115.	l.
------	----

peu net
A. Dehaene & fils

Cochle

St. Ann's Parish

F. 115

of Mr. Thompson



ERNEST BARBASTE
COIFFEUR PARFUMEUR
Faubourg St-Honoré, N° 121

C. Doit: Madame Mosquera a M^r Barbaste Coiffeur

Paris ce 18 Avril 1887.

		Francs centimes
Decembre 9	Un Coiffeur Chiquant	1
" "	Deux Savons amandes doubles	1
" "	Un paquet d'épingles	
" 24	Un flacon huile rosée	1
" 31	Un Coiffeur Soire	3
Janvier 1	Un Coiffeur	3
" 10	Un Coiffeur	3
" 16	Un Coiffeur	3
" 24	Un Coiffeur	3
" 29	Un Coiffeur	3
février 2	Un Coiffeur Chiquant	1
" 7	Un Coiffeur	3
" 9	Un Coiffeur	3
" "	Un bandette jeans	10
" 13	Un Coiffeur	3
" 16	Un Coiffeur	3
" 17	Un Coiffeur	3
" 20	Un Coiffeur	3
" 21	Un Coiffeur	3
" 22	Un Coiffeur	3

a reporter 98/30



			a reporter	\$	¢
févri	23	Un flacon Eau de Cologne		10	
"	"	Un Coiffeur		3	
"	26	Un Coiffeur		3	
Mars	2	Un Coiffeur poudre		10	
"	"	Deux paquets d'ongles		1	
"	14	Un Coiffeur		3	
"	19	Un Coiffeur		3	
"	23	Un Coiffeur		3	
"	23	Un Coiffeur		3	
Avril	9	Un Coiffeur		3	
Total				92	0

Pour acquit

A. Ernest Barbier

6

[Faint handwritten text]

+



Erasmus Buchanan
p. 92. So

